



ÉDITORIAL

Un métier, des conditions d'exercice, un droit à mutation à défendre !

Sommaire

- Rendre attractifs nos métiers *page 2*
- Éditorial : 18 mars : tous en grève ! *page 3*
- Le droit de muter en danger *page 4*
- Déroulement et calendrier de l'intra *page 5*
- Sur quel poste peut-on être nommé ? *pages 6 et 8*
- Les règles générales du mouvement *page 7*
- Le SNES, un outil indispensable *page 9*
- Vous êtes stagiaire *page 10*
- Titulaires sur zone de remplacement *page 11*
- Rapprochement de conjoint *page 12*
- Situations particulières *page 13*
- Calculez votre barème pour l'Intra *pages 14 et 15*
- Intra 2014 : pour vous informer *page 16*

Documents complémentaires en annexes

- Fiche syndicale *I et II*
- Listes des groupements de communes *III et IV*
- Carte des zones de remplacement et vœux *V à VII*
- Liste des établissements APV, RAR et ECLAIR, et typologie des postes spécifiques *VIII et IX*
- Fiche syndicale TZR *X*
- Bulletin d'adhésion *XI et XII*

Au mépris de ses engagements électoraux, le Gouvernement fait le choix depuis près de 2 ans d'une politique de désengagement de l'État accentuant la réduction des dépenses publiques. Il impose une austérité renforcée et insupportable aux salariés, retraités et chômeurs tout en multipliant à travers le Pacte de responsabilité, les cadeaux au patronat qui en prime récuse toute idée de contreparties.

C'est toute la Fonction publique qui va continuer de payer le prix fort de cette politique d'économie budgétaire et, à ce titre, l'Éducation nationale, en théorie « sanctuarisée », est en réalité durement frappée.

Ainsi, dans le second degré, la préparation de la rentrée 2014 reste marquée par l'étranglement. Les créations d'emplois pour la rentrée 2014 (100 dans l'académie de Versailles) non seulement ne compenseront pas les suppressions massives subies sous l'ère Sarkozy, mais en outre, ne se traduiront pas en créations de postes suffisantes pour répondre aux besoins liés en particulier à la hausse des effectifs en collège et en lycée. De plus, tous les leviers pour paralyser les créations de postes restent maintenus voire amplifiés : poids des HS, remise en cause des heures statutaires, classes surchargées, suppressions d'options ou de sections (STMG, ST2S...), utilisation des « opportunités » des réformes (tronc commun en lycée). **Le démantèlement de l'Éducation prioritaire** organisé par le Ministre Vincent Peillon, participe aussi de cette volonté d'économiser des moyens y compris dans les établissements où les élèves sont le plus en difficulté, bafouant ainsi les principes républicains qui fondent l'École pour tous. Le puissant mouvement de grève et de manifestation dans les établissements du 92, montre bien que cette politique ségrégative ne passe auprès des personnels !

De ce fait, le Mouvement intra 2014 reste un instrument pour imposer des choix politiques et idéologiques désastreux pour le Service public d'Éducation qui, faute de créations de postes suffisantes, paralyse la mobilité choisie des personnels.

Enfin, aucune mesure n'est prise pour mettre fin à la grave question de la dévalorisation de nos métiers et à leur perte d'attractivité qui génèrent une crise de recrutement sans précédent. Alors que les personnels du Second degré sont parmi les moins bien payés de l'UE (salaire de début de carrière à 1,13 fois le SMIC !), ils vont continuer d'être les cibles des mesures annoncées par le Gouvernement concernant l'ensemble des fonctionnaires avec le gel maintenu du point d'indice. Quant aux menaces sur le gel des carrières et des promotions, elles restent bien réelles, les engagements du Premier ministre n'offrant que peu de garanties crédibles sur un moyen terme où la Fonction publique peut se révéler un gisement d'économies juteuses pour l'État.

La FSU et le SNES combattent sans relâche la politique d'austérité et exigent une autre politique fondée sur une meilleure répartition des richesses et une fiscalité plus juste et qui fasse des services publics – dont celui de l'Éducation nationale, de vraies priorités.

C'est pourquoi, le 18 mars la FSU (dont le SNES), la CGT, FO et Solidaires appellent tous les personnels de la Fonction publique à la grève pour exiger la revalorisation de leurs salaires (augmentation du point d'indice), les créations de postes nécessaires et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Tous ensemble, par une mobilisation d'ampleur qui créera les conditions d'un mouvement sur la durée, nous devons peser sur le Gouvernement pour obtenir un changement radical de politique pour le Service public d'Éducation et ses personnels, et pour le Second degré en particulier.

M.-D. Odent, M. Vialle, P. Boutet,
co-secrétaires généraux

Dossier réalisé par le secteur emploi de la section académique du SNES :

Patrick Bader, François Béral, Laurent Boiron, Pascale Boutet, Dominique Carlotti, Marie Chardonnet, Cécile Couteaux, Cécile Denais, Mélanie Javaloyès, Philippe Lévy, Marie-Damienne Odent, Maud Ruelle, Claudette Valade, Michel Vialle avec la participation de Nadège Muzard.